

Le RPI Adour Marsan

L'école d'Aurice fait partie du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Adour Marsan, regroupant les 6 classes des écoles d'Aurice, de Cauna, de Lamothe et de Le Leuy. Le RPI est géré par un SIVU Scolaire, composé des 4 maires, de deux conseillers par commune et d'une secrétaire.

Horaires par école (semaine à 4 jours), et classes, pour l'année scolaire 2021 2022 :

- Aurice : 8h45 - 16h15

2 classes : CE2CM1 et CM1CM2

- Cauna : 9h15 – 16h45

2 classes : TPS PS MS Maternelle et CE1CE2

- Lamothe : 9h15 – 16h40

1 classe : MS GS Maternelle

- Le Leuy : 9h – 16h30

1 classe : CP

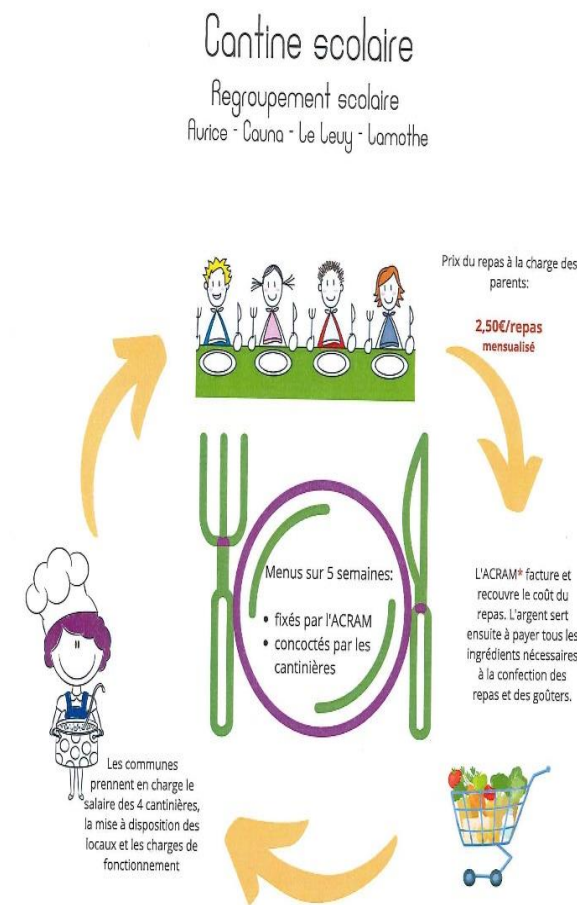
Le transport entre les écoles est assuré par un bus du Conseil Régional. Les trajets sont tous accompagnés par un agent de l'école. Ce service est gratuit.

Chaque école dispose d'un service municipal de garderie, lui aussi gratuit, et d'une cantine (les repas sont cuisinés sur place), dont la gestion est assurée par une association de parents d'élèves – l'ACRAM.

Horaires des garderies :

- Aurice et Le Leuy : 7h30 à 18h30
- Cauna et Lamothe : 7h15 à 18h30

L'ACRAM



*Les parents bénévoles de l'ACRAM (Association pour la Cantine du Regroupement scolaire Adour Marsan) se répartissent les tâches:

- Factures: pointage des absences, pointage des paiements, rédaction des factures.
- Achats: lien avec les fournisseurs (boucherie locale, boulangerie locale, grandes surfaces...), comptabilité des achats, recherche de partenariat local.

L' APE d'Aurice

Dans chaque commune une APE représente les intérêts moraux des parents au sein de l'école, et plus concrètement participe financièrement aux activités scolaires (participations aux voyages, financement de spectacles, achats pour la garderie...).

Il est précisé qu'en vertu du principe choisi lors de la création de nos APE, **tous les parents sont membres de plein droit des APE.**

En plus de ces 4 APE, il existe une APE du RPI qui est constituée des membres des bureaux de chaque APE de village. L'APE du RPI organise les manifestations qui concernent tous les élèves et permet l'application du principe d'égalité pour tous les enfants scolarisés.

Activités organisées traditionnellement par :	
APE d'Aurice	APE du RPI
Lotos mensuels Journée de Noël Soirée Halloween Vente de pâtisseries	Carnaval Fêtes des Écoles Chocolats de Noël

Pour l'APE d'Aurice, la rentrée principale de fonds dans les caisses de l'association est liée à notre implication dans l'organisation du loto mensuel (associée à 3 autres associations (les Aînés ruraux, la chasse et le groupe folklorique))

Des bénévoles sont nécessaires pour:

- le dimanche soir: monter les tables
- le lundi soir: tenir les caisses, servir au bar, distribuer les prix... et démonter les tables

En 2021/2022, on souhaite pouvoir offrir à tous les élèves de CM2 une calculatrice collège au couleur du RPI Adour Marsan.